

# PARCOURS

## PARC DES BERGES

## DE LA SOUCHEZ



CHAÎNE  
DES PARCS

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE

# BIENVENUE DANS LE PARC DES BERGES DE LA SOUCHEZ !



Au cœur de la Chaîne des parcs et du Bassin minier Patrimoine mondial, ce parc de plus de 300 hectares qui s'étire sur une dizaine de kilomètres le long du canal de la Souchez constitue un espace de détente et de loisirs à découvrir. Que vous soyez en quête d'un lieu pour pique-niquer, vous promener, pêcher, faire du sport, découvrir le patrimoine ou observer la nature, vous y trouverez votre bonheur !

Les différents points d'intérêt de ce parcours peuvent aisément être reliés à vélo ou à pied en empruntant pour l'essentiel des voies douces et des pistes cyclables. Sur les portions ouvertes à la circulation, pour votre propre sécurité et celle des autres, utilisez les équipements obligatoires et respectez le code de la route.

La signalétique déployée dans le cadre de la Chaîne des parcs permet de vous orienter et d'en savoir plus sur les sites traversés.



## LÉGENDE

- 1 BASE DE PLEIN AIR DE LOISON-SOUS-LENS
- 2 MARAIS DE LA GALANCE
- 3 ARENA TERRIL TRAIL
- 4 ÉTANG DU BROCHET
- 5 PASSERELLE BLEUE ET COULÉE VERTE
- 6 CITÉ BELLEVUE
- 7 ÉGLISE DE LA CITÉ BELLEVUE
- 8 TERRIL 93
- 9 BAC À SCHLAMM
- 10 CITÉ DU MOULIN
- 11 TERRILS DU MARAIS DE FOUQUIÈRES
- 12 TERRIL 260
- 13 LAGUNAGE
- 14 FERME PÉDAGOGIQUE
- 15 PARC DE LOISIRS
- 16 CONFLUENCE

-  CANAL / PLAN D'EAU
-  ESPACE VERT
-  CITÉ MINIÈRE UNESCO
-  TERRIL
-  FUTURE PASSERELLE / OUVERTURE PRÉVUE EN 2021
-  BHNS — BULLE B5

## À VOIR AUSSI :

- 1 Monument aux morts de la catastrophe de Courrières**  
Place Auguste Gallet,  
62221 Noyelles-sous-Lens
- 2 Ecomusée**  
21 rue de la République,  
62221 Noyelles-sous-Lens  
06 42 13 39 52
- 3 Musée d'Histoire et d'Archéologie (Musée de France)**  
Rue de Picardie,  
62440 Harnes  
03 21 49 02 29
- 4 Musée de l'Ecole et de la Mine**  
24 Rue de Montceau-les-Mines, 62440 Harnes  
03 21 75 38 97

La numérotation des points d'intérêt est indicative, les différents sites peuvent être visités dans un autre ordre en fonction de votre point de départ.



1

**1. Vue aérienne du Parc des berges de la Souchez**

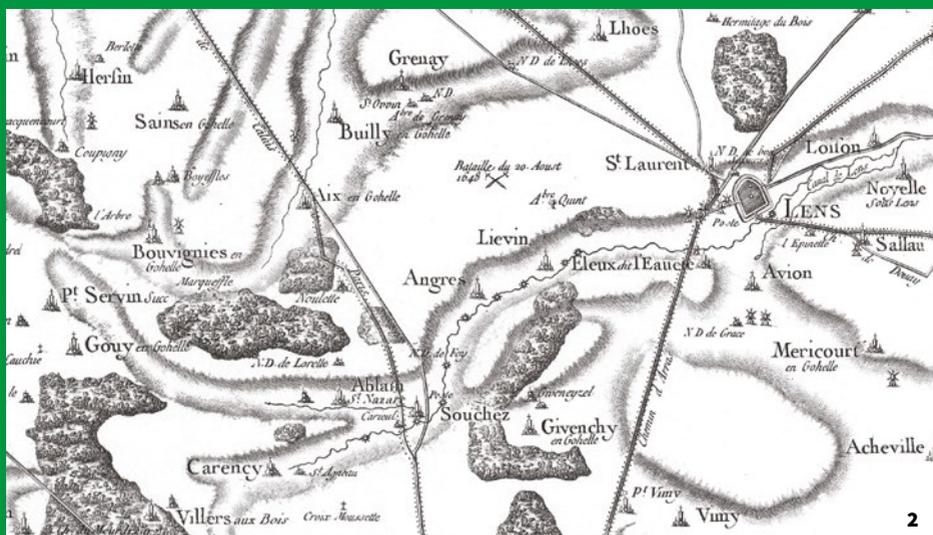
© Euralens / Pidz

**2. Carte de Cassini (18<sup>e</sup> siècle)**

© IGN

**3. La Souchez et le marais de Loison sur une carte de 1766**

© Archives Départementales du Pas-de-Calais  
CPL 1100



4

2

# LE CANAL DE LA SOUCHEZ

## AU FIL DE L'EAU

Prenant leur source dans les hauteurs des collines d'Artois, le Carency et le Saint-Nazaire se rejoignent pour former la Souchez. Ce modeste cours d'eau est un élément déterminant dans l'occupation humaine ancienne de la région et la naissance de plusieurs localités telles Liévin, Lens - qu'il contribue à protéger à l'avant de ses remparts au Moyen-âge - mais également Lille plus en aval. La Souchez constitue en effet le cours amont de la Deûle. À partir du 12<sup>ème</sup> siècle, la Souchez alimente plusieurs moulins à blé et à huile pour l'essentiel situés en amont de Lens. La rivière est également utilisée commercialement pour le transport de marchandises (blé, bétail, huile,

etc.) entre Lens et Lille. De Lens à Courrières, la rivière, bien que canalisée dès le 16<sup>ème</sup> siècle, se tient au cœur d'un réseau complexe de cours d'eau, marais et tourbières qui évolue au fil des aménagements successifs. L'extraction de la tourbe est une activité essentielle pour le chauffage. Pâtures pour le bétail, viviers pour la pêche, ou bassins pour le rouissage du lin, les marais sont au cœur de la vie des communes alentours.

Mal entretenu, concurrencé par les routes pavées qui facilitent les transports, le canal est peu à peu délaissé aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. En 1791, il est décidé de le combler. Cela ne va pas l'empêcher de connaître un nouvel et spectaculaire essor près d'un siècle plus tard.





## L'ÉPOPÉE MINIÈRE

La découverte de charbon dans le Pas-de-Calais au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle donne naissance à plusieurs compagnies minières qui l'exploitent dans le secteur. La Compagnie des Mines de Courrières, la Société des Mines de Lens et la Société Houillère de Liévin voient rapidement l'intérêt de remettre en eau le canal pour expédier le charbon extrait de leurs fosses. Cette opération se fait en deux temps. Dès 1861, la Compagnie de Courrières obtient le creusement du canal de Harnes à Courrières. Après plusieurs années de sollicitations, les Compagnies de Lens et Liévin obtiennent gain de cause en 1886 avec son prolongement jusqu'à Lens. Le canal s'affirme alors comme un axe vital entre le bassin minier et les sites industriels de la région lilloise. Les rivages, connectés au réseau ferroviaire, permettent à chaque compagnie minière de déverser directement le charbon des wagons dans les péniches.

Les abords du canal sont marqués par la création de fosses, cités, usines et terrils qui transforment radicalement le paysage. Outre l'expédition du charbon, l'ouvrage permet le transport des matériaux de construction utilisés notamment pour l'édification des cités minières. Il favorise également l'implantation d'autres entreprises à l'image de la câblerie pour la batellerie et la marine Stiévenart (ancêtre du site Nexans à Loison-sous-Lens). D'un tirant d'eau de 2,20 m, le canal est doté de 4 écluses. Aux côtés des hâleurs et des éclusiers, il offre également du travail aux tenanciers de plusieurs cafés et cantines qui accueillent les bateliers.

Le canal est fortement endommagé par les destructions de la Première Guerre mondiale. Des travaux importants sont menés au début des années 1920 pour le draguer, reconstruire les écluses, différents ponts et passerelles avant de le remettre en service.



### UN ESPACE DE LOISIRS

Bien qu'industriel, le canal n'en est pas moins support à différentes activités de loisirs. Les photos anciennes rappellent que ses berges étaient des lieux de détente appréciés pour la pêche, la promenade ou les pique-niques en famille.

Des « Pingouins Lensois » aux « Mouettes Harnésiennes », le canal constitue également un site privilégié pour les distractions nautiques et la pratique de la natation.

Une vaste piscine Art déco est du reste édifiée en 1934 par la ville de Lens en bord de canal.

### UN OUVRAGE DEVENU INUTILE

Avec la fermeture progressive des mines, entre 1960 et 1990, l'activité économique sur le canal périclité.

Délaissé sur la portion qui va de Loison-sous-Lens à Courrières, il va même disparaître au niveau de Lens. La Ville de Lens exprime dès 1962 le souhait de supprimer la portion de canal qui borde le sud de la ville. À la pollution de l'exploitation industrielle s'ajoutent les eaux usagées et celles provenant des abattoirs qui lui donnent des allures d'égout à ciel ouvert.

En 1974, cette portion de la Souchez est canalisée dans d'énormes conduites souterraines afin de laisser la place en 1976 à la rocade sud de contournement de Lens.

#### 1. Rivage et centrale électrique à Harnes vers 1950-1960

© Coll. JM Minot

#### 2. Club des Mouettes Harnésiennes vers 1930

© Association Les Amis du Vieil Harnes, Musée d'Histoire et d'Archéologie

#### 3. Famille posant devant le pont de chemin de fer du 21 vers 1930

© Association Les Amis du Vieil Harnes, Musée d'Histoire et d'Archéologie



1

## LA CHAÎNE DES PARCS

Ce projet, issu d'une étude confiée par Euralens au paysagiste Michel Desvigne, s'inscrit dans la continuité de la métamorphose initiée par l'arrivée du Louvre-Lens. Il associe les plus beaux espaces du territoire : des friches minières transformées en parcs, des terrils qui marquent l'horizon comme nulle part ailleurs, d'anciennes voies ferrées des mines réinvesties en liaisons douces, les grands sites de la mémoire de la Première Guerre mondiale, des parcs de loisirs, des bois et forêts, des canaux. C'est une grande trame paysagère mais aussi une trame urbaine qui s'insère jusque dans les villes.

À l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois,

ces sites de la Chaîne des parcs sont reliés entre eux et proposent des activités complémentaires. L'enjeu est de s'appuyer sur ce vaste réseau d'espaces de nature pour offrir aux habitants un ensemble cohérent de lieux de balades, de découvertes, de loisirs, d'aventures, d'exploration et de ressourcement. Le projet intègre désormais 4 000 hectares de paysage sur 11 grands ensembles et près de 420 kilomètres d'itinéraires sur l'ensemble du Bassin minier du Pas-de-Calais.

### 1. Carte de la Chaîne des parcs

© e/n/t/design

### 2. Des espaces propices aux mobilités douces et à la contemplation

© CALL / JC Hecquet

### 3. Liaison aménagée entre le marais de la Galance et l'Arena Terril Trail

© CALL / JC Hecquet



## LE PARC DES BERGES DE LA SOUCHEZ

Initiée en 2014 par les communes de Courrières, Harnes, Loison-sous-Lens et Noyelles-sous-Lens avec l'appui des Communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, ainsi que de l'association Euralens et de la Mission Bassin Minier, cette réalisation est un élément fondateur de la Chaîne des parcs. Cet ensemble monumental de plus de 300 hectares s'étire sur une dizaine de kilomètres le long du canal de la Souchez entre Lens et la confluence avec le canal de la Deûle à Courrières. Il réunit notamment la base de plein air à Loison-sous-Lens, les terrils de Noyelles-sous-Lens, l'Espace Naturel Sensible des terrils du marais de Fouquières-lez-Lens, le lagunage et le bois de Florimond à Harnes, la ferme pédagogique et le parc Léo Lagrange à Courrières. Ce parc offre par conséquent une diversité de milieux naturels remarquables et constitue l'un des ensembles les plus marquants de la Chaîne des parcs. Plantations, aménagements de parkings paysagers, de passerelles, de pon-

tons, de belvédères, mise en place d'agrès de sport, de tables de pique-nique ou bien encore de toboggans à flanc de terril font partie des travaux réalisés de 2018 à 2020. Ils sont exécutés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin avec le soutien des communes, de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, du Pôle Métropolitain de l'Artois, de la Région Hauts-de-France et de l'Europe. Ces aménagements conçus par les paysagistes de l'*Atelier Nervures* (Fabien Servais) permettent de qualifier les accès, de renforcer les cheminements, de développer les activités de loisirs et de mettre en valeur les points d'intensité tout en soulignant la cohérence paysagère du parc. Ces interventions qui contribuent à la valorisation environnementale du canal et de ses abords enclenchent également un retournement des villes concernées vers l'eau avec l'idée de privilégier les aménagements le long du canal plutôt qu'un étalement urbain sur les terres agricoles.

# À DÉCOUVRIR LE LONG DU CANAL



## **1** BASE DE PLEIN AIR DE LOISON-SOUS-LENS

Trait d'union entre la gare de Loison-sous-Lens et le canal, la base de plein air occupe l'emplacement d'anciens marais. Le site est requalifié au début des années 1980 avec la création d'un parc, d'un étang de pêche et de salles municipales. La base est depuis le théâtre de nombreux événements sportifs et culturels.

Un quai dédié aux activités nautiques, des gradins ainsi qu'une prairie fleurie et arborée ont récemment été aménagés au bord du canal. Ils ouvrent le site sur la voie d'eau et définissent des espaces qualifiés propices à la détente et à la flânerie.





3



4

## 2 MARAIS DE LA GALANCE

Cette zone humide qui s'étire le long du canal à l'ouest du terril 94 propose plusieurs ambiances paysagères entre roselière, boisement, pâturage, petit cours d'eau et chemins ponctués d'arbres fruitiers.

La station de relevage des eaux qui se tient à l'entrée du site (désormais 6 mètres en dessous du niveau du canal) rappelle les désordres hydrauliques générés par les affaissements miniers. Les berges du canal ont en effet été rehaussées à plusieurs reprises dans ce secteur pour maintenir son écoulement. La quiétude de ce lieu privilégié et les aménagements du jardin d'eau sont une invitation à s'y arrêter pour contempler la nature.

### 1. Gradins de la base de plein air

© CALL / JC Hecquet

### 2. Prairie fleurie de la base de plein air

© CALL / JC Hecquet

### 3. Roselière et pâturage du marais de la Galance

© CALL / Y. Cussey

### 4. Jardin d'eau du marais de la Galance

© Pidz



### 3 ARENA TERRIL TRAIL

Site classé

Cet ensemble monumental est formé à l'origine de deux terrils (94 et 94a) issus de l'activité du lavoir de Fouquières-lez-Lens entre 1957 et la fin des années 1980. Exploité et remanié, l'ensemble couvre désormais une surface de 16 hectares et culmine à 105 mètres. Du sommet, il offre un panorama exceptionnel à 360° sur le Parc des Berges de la Souchez et le site classé de la Chaîne des terrils du Bassin minier Nord-Pas de Calais. La configuration particulière héritée de son exploitation et des terrassements sur son flanc sud-est s'est révélée particulièrement adaptée à son aménagement en espace d'entraînement pour la pratique du trail. La topographie spécifique est exploitée pour proposer plusieurs parcours adaptés aux exercices d'entraînement des trailers. Un « escalier infernal » et une zone de cross-fit sont notamment aménagés en jouant sur les dénivelés, les différents types de sol et via l'implantation d'agrès de renforcement musculaire. Un belvédère, une passerelle au-dessus du canyon et des toboggans sont également établis pour une pratique du site par le grand public.



Site classé

### LA CHAÎNE DES TERRILS

Depuis le 28 décembre 2016, 78 terrils constituant une chaîne d'un bout à l'autre du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais sont classés au titre de la loi paysage de 1930. À travers ce classement, l'État reconnaît leur valeur historique et pittoresque. En prolongement de l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « paysage culturel évolutif vivant », cette reconnaissance prestigieuse marque une nouvelle étape dans le changement de regard porté sur ces marqueurs paysagers longtemps délaissés malgré leur valeur. Ce classement constitue un outil permettant de sauvegarder de manière pérenne ces sites fragiles dans leurs dimensions paysagère, patrimoniale et environnementale. L'objectif n'est pas de figer un paysage qui doit encore évoluer mais de concilier protection, projet et valorisation avec des aménagements et des gestions adaptés.



#### 4 ÉTANG DU BROCHET

L'étang du brochet harnésien résulte d'un phénomène d'affaissement minier. La charge exercée par le terril monumental 94/94a sur cette zone humide a généré l'apparition d'une dépression inondable à ses pieds. À l'image des étangs de Wingles ou de la Mare à Goriaux à Raismes/ Wallery, il témoigne de la profonde transformation du paysage par l'exploitation charbonnière. D'une surface de 5 hectares, il constitue désormais un lieu idéal pour la pêche et la détente. Trois belvédères ainsi que des chaises longues et des tables de pique-nique sont à disposition pour en profiter et découvrir sa faune et sa flore spécifiques.

#### 5 PASSERELLE BLEUE ET COULÉE VERTE

La passerelle bleue qui franchit le canal entre l'étang du brochet et la cité Bellevue correspond au tracé d'un ancien cavalier minier (voie ferrée destinée au transport du matériel et du charbon) qui reliait différentes fosses et usines de la Compagnie des Mines

de Courrières. Arasement du remblais et plantations ont permis de transformer cette voie ferrée qui séparait la cité d'Orient et la cité Bellevue en une coulée verte. Cet espace de détente doté de réelles qualités paysagères relie désormais ces cités minières. L'implantation d'un restaurant scolaire et d'une médiathèque vient compléter ce travail de « suture urbaine ».

À l'échelle de la Chaîne des parcs, cette voie douce constitue également un axe structurant du nouvel ensemble reliant le Parc des Berges de la Souchez au site minier du 9-9bis à Oignies. Il connectera des sites remarquables tels le plan d'eau de 35 hectares de la friche Vicat, le terril 98 à Estevelles, le parc du Tour de l'Horloge et le bois d'Epinoy à Carvin.

Le long du cavalier, on observe la présence de nombreux robiniers. Du temps de l'exploitation, ces arbres permettaient non seulement de stabiliser les remblais mais également de dissuader les enfants de venir jouer sur les voies grâce à leurs rejets très épineux.

**1. Terril conique 94 et terril tabulaire 94a sur une vue aérienne du site en 1970**

© IGN

**2. Arena Terril Trail**

© CALL / JC Hecquet

**3. Belvédère de l'étang du brochet**

© CALL / JC Hecquet

**4. Passerelle bleue**

© CALL / JC Hecquet



## OUVRAGES D'ART

À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le canal de la Souchez compte 4 écluses situées à Lens, Harnes et Courrières. Ces dernières sont progressivement supprimées entre 1930 et 1970.

Mis en place pour permettre le passage des piétons, des automobiles, des trains, des réseaux ou des matériaux (convoyeurs à bande utilisés pour la mise à terril), un grand nombre de ponts et passerelles a également été réalisé pour franchir le canal. Ils furent particulièrement nombreux du fait des aménagements successifs sur le canal et des

épisodes de destructions/reconstructions occasionnés par les deux conflits mondiaux. À titre d'exemple, l'ancienne passerelle piétonne entre le centre-ville de Harnes et le bois de Florimond qu'empruntaient notamment les mineurs se rendant à la fosse 9-17 était en bois dans les années 1920 avant d'être remplacée par une imposante structure en acier de type Eiffel de 70 tonnes et de 37 mètres de portée. Démontée en 2013 en raison de sa vétusté, elle sera prochainement remplacée par un nouvel ouvrage en acier Corten.





## 6 CITÉ BELLEVUE

Attachée à la fosse n°21 de Harnes, cette vaste cité pavillonnaire d'environ 500 logements est construite par la Compagnie des Mines de Courrières dans les années 1920. Les habitations offrent une dizaine de modèles différents avec de nombreux jeux de volumétries au niveau des toitures. Les qualités architecturales exceptionnelles de la cité proviennent également de la richesse des décors de frises, bandeaux et motifs en briques blanches qui ornent la partie supérieure des façades. Plusieurs équipements collectifs (église du Sacré-Cœur, écoles) marquent le cœur de la cité.

## 7 ÉGLISE DE LA CITÉ BELLEVUE

Inaugurée en 1940, l'église du Sacré-Cœur est édifée par la Compagnie des Mines de Courrières pour desservir les cités minières associées à la fosse 21 de Harnes. Cet édifice trapu est rythmé par le jeu de bichromie généré par l'usage de la brique associée à l'enduit blanc utilisé au niveau des baies. La façade est formée d'un grand mur pignon triangulaire agrémenté d'une ouverture en forme de croix grecque surmonté d'un clocher-mur. À l'intérieur, des représentations de la vierge noire de Częstochowa attestent de son utilisation par les familles originaires

de Pologne. À ce titre, l'église témoigne de l'importance de l'immigration dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais où des hommes et des femmes de 29 nationalités différentes sont venus travailler.

## 8 TERRIL 93

Issu de l'activité de la fosse n°21 (1910-1977), le terril conique 93 voit son édification débiter en 1914 pour s'achever en 1957, date à laquelle la production de charbon est directement évacuée vers le lavoir central de Fouquières-lez-Lens. Terril monumental d'une hauteur de 90 mètres, il est relié au terril 98 à Estevelles par un tronçon de cavalier (voie ferrée) long de 4 kilomètres, aujourd'hui aménagé et offrant un agréable sentier de randonnée.

**1. Halage d'une péniche au niveau de l'écluse de Courrières vers 1910**  
© Collection B. Ripoton

**2. Nouvelle passerelle entre le centre-ville et le bois de Florimond à Harnes**  
© Ville de Harnes

**3. Cité Bellevue**  
© CALL / JC Hecquet

**4. Église du Sacré-Cœur, cité Bellevue**  
© CALL / JC Hecquet



## **UN PATRIMOINE UNIVERSEL EXCEPTIONNEL**

Depuis 2012, le Bassin minier Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce territoire autrefois rural, s'étire sur 120 kilomètres de long de la frontière belge à l'est, aux collines de l'Artois à l'ouest. Façonné par les compagnies minières privées puis, à partir de la nationalisation en 1946, par les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC), ce paysage aux multiples facettes est jalonné de trésors techniques et architecturaux issus de trois siècles d'exploitation du charbon.

Plusieurs sites à proximité immédiate du Parc des Berges de la Souchez (cité du Moulin et terril 260 à Fouquières-lez-Lens, cité Bellevue, son église et terril 93 à Harnes) font partie des 353 éléments sélectionnés dans le périmètre Patrimoine mondial.

Ce périmètre concerne 87 communes et inclut entre autres : 17 fosses ou vestiges significatifs ; 21 chevalements ; 51 terrils ; 54 kilomètres de cavaliers ; 3 gares ; 124 cités ; 38 écoles et groupes scolaires ; 26 édifices religieux ; 22 équipements de santé ; 7 équipements collectifs divers ; 3 « grands bureaux » de compagnies minières ; 4 000 hectares de paysage.

Pour en savoir plus, découvrez l'atlas interactif  
du patrimoine du Bassin minier Nord-Pas de Calais :  
[www.atlas-patrimoines-bassinminier.org](http://www.atlas-patrimoines-bassinminier.org)



## 9 BAC À SCHLAMM

Au sud de l'étang du brochet s'ouvre un vaste espace au paysage surprenant. Tiré de l'allemand signifiant « boue » ou « vase » le terme schlamm désigne un déchet minier. Cette étendue est en fait un ancien bassin à ciel ouvert utilisé pour la décantation des boues issues du lavoir de Fouquières-lez-Lens. Édifié en 1956-1957 par les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, il traite les charbons gras des fosses environnantes pour récupérer jusqu'aux plus fines poussières de charbon et ne mettre à terril que des « stériles ». À partir de 1974, la baisse de la production des fosses incite à le modifier pour relaver les schistes des anciens terrils à forte teneur en charbon jusqu'à sa fermeture et sa destruction en 1988-1989.

Le site présentait autrefois un certain danger car le schlamm non déshydraté peut se comporter comme du sable mouvant. Désormais asséché, il attire des oiseaux, des amphibiens, des insectes et présente un intérêt écologique. Il est notamment marqué par une population de roseau commun, d'une variété rare d'orchidée (orchis négligé) et par la présence de l'Arabette de Haller, plante qui contribue à dépolluer les sols.

## 10 CITÉ DU MOULIN

Attachée à la fosse n°23 de la Compagnie des Mines de Courrières, cette petite cité pavillonnaire construite à la fin des années 1920 se distingue par ses qualités architecturales. Les logements de la cité offrent une grande variété en matière de volumétries, notamment au niveau des toitures. Les nombreux bandeaux, frises et motifs créés à partir de l'alternance de briques rouges et de briques blanches composent une richesse décorative significative.



### 1. Terril 93

© CALL / Y. Cussey

### 2. Logements miniers de la cité du Moulin

© M. Brard

### 3. Ancien bac à schlamm

© CALL / Y. Cussey



Site classé

## 11 TERRILS DU MARAIS DE FOUQUIÈRES

Cet ensemble de 70 hectares est composé des terrils 83, 100 et 230. Autrefois marais, le site est remblayé par différents dépôts tout au long de l'époque minière. Ces terrils se singularisent à plusieurs titres.

L'organisation des dépôts a généré la formation d'un spectaculaire canyon entre les terrils 83 et 230. Les deux versants offrent des végétations différentes (phénomène d'adret et ubac). Pour diverses raisons (nature et teneur en charbon des dépôts, granulométrie des matériaux, porosité etc.) certains terrils entrent en combustion lente. C'est le cas du terril 83 où la présence de zones en combustion se traduit par d'impressionnantes fumerolles que l'on peut observer à distance en toute sécurité. La chaleur d'un terril en combustion étant très élevée - certains terrils dépassent les 250°C en surface - ce phénomène est dangereux eu égard aux émanations toxiques, aux risques d'effondrement et de brûlures. Ces zones de chaleur présentent toutefois l'intérêt de favoriser la présence d'espèces animales et végétales appréciant la chaleur tel le grillon domestique.



Toujours en matière de biodiversité, et à la différence de la plupart des terrils composés de schistes, cet ensemble a la particularité d'avoir été en partie édifié avec les cendres générées par l'ancienne centrale électrique de Harnes. Des abeilles solitaires et des insectes profitent de cette composition particulière pour creuser des galeries et y habiter. Avec son relief original, la présence de zones en combustion, de zones humides, de secteurs arborés et de grandes prairies végétalisées, le site accueille une faune et une flore d'une grande richesse. Il constitue un Espace Naturel Sensible. Afin de renforcer cette vocation naturaliste, Eden 62 en assure une gestion adaptée via notamment l'entretien des cheminements, la mise en place de pâturage bovin, des campagnes d'arrachage pour lutter contre les espèces végétales invasives, des études et des actions de sensibilisation à l'intention des publics.



## 12 TERRIL 260

Le terril 260 est issu de l'activité du lavoir central de Fouquières-lez-Lens qui permettait, de 1957 à 1988, de traiter le charbon provenant des fosses alentours puis le relavage de certains terrils anciens. Cette opération consistait à récupérer, grâce à des techniques modernes, le charbon encore contenu dans les roches autrefois mises à terril avec des méthodes de tri moins efficaces. Ce vaste terril plat a été en partie exploité pour sa valeur économique (utilisation des schistes comme matériau de construction) avant d'être requalifié par des opérations de terrassement et de verdissement.

Il fait désormais l'objet d'une gestion adaptée par Eden 62 afin de préserver et de valoriser ses qualités naturalistes tout en offrant un parcours de découverte cohérent au public.

Les terrils 260 et du Marais de Fouquières gérés par Eden 62 sont en accès libre. Au regard notamment de leur composition géologique, ils demeurent des espaces fragiles. Afin de limiter l'érosion des sols, il est impératif de respecter les lieux en empruntant les accès et sentiers aménagés.

Découvrez les animations proposées par Eden 62 : [www.eden62.fr](http://www.eden62.fr)

### 1. Fumerolles sur les terrils du marais de Fouquières

© Eden 62 - Kevin Wimez

### 2. Pâturage sur les terrils du marais de Fouquières

© Eden 62

### 3. Terril 260

© M. Brard

### 3. Le pouillot véloce fait partie des espèces présentes sur les terrils du marais de Fouquières

© Eden 62 - Fabien Coisy



1

**1. Vue aérienne du lagunage de Harnes**

© Ph. Frutier - Altimage

**2. Lagunage de Harnes**

© M. Brard

**3 Jogging au lagunage**

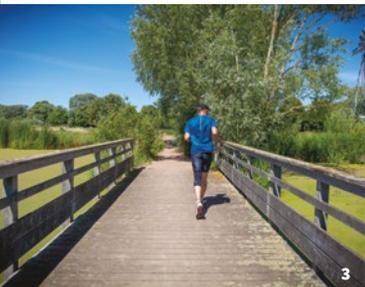
© CALL / JC Hecquet

**4. Promenade en calèche proposée par la ferme pédagogique**

© Ville de Courrières



2



### 13 LAGUNAGE

Réalisé entre 1996 et 2004 par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin sur un ancien teruil, le lagunage complète le travail de la station d'épuration de Fouquières-lez-Lens afin d'optimiser l'assainissement des eaux déversées dans le canal de la Souchez. Attraction terrestre, enzymes, plantes filtrantes et rayons UV du soleil débarrassent l'eau de certains polluants comme les nitrates et phosphates. Cet aménagement innovant aux allures de marais est à la fois un ouvrage technique et un lieu de promenade. Le lagunage constitue également un espace naturel remarquable. 140 espèces animales (batraciens, insectes, chauve-souris, oiseaux, etc.) et 200 espèces de plantes sont dénombrées sur le site. Du point de vue historique, l'aménagement met en scène les bunkers de la ligne Hindenburg établie par l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale. En 2006, le prestigieux prix européen du paysage Rosa Barba récompense cette réalisation esthétique et poétique, sa valeur écologique et pédagogique ainsi que son rôle dans la mutation du territoire.

### LE BOIS DE FLORIMOND

Poumon vert de Harnes, lieu de promenade, de randonnée, de découverte de la nature et de la biodiversité, il assure la continuité entre les terriils, l'étang du brochet harnésien, le canal et le lagunage. La tradition rapporte que le bois tire son nom de celui d'un impressionnant garde des mines du nom de Florimond. Durant l'entre-deux-guerres, ce dernier avait la réputation de chasser avec un fusil chargé au gros sel les enfants qui venaient jouer sur cette emprise des Mines de Courrières.

### 14 FERME PÉDAGOGIQUE

La ferme de Courrières héberge plus de 150 animaux (moutons, chèvres, lapins, cochons, dindons, oies, poules, vaches, paons, canards, ânes, poneys) ainsi qu'un centre équestre. Elle propose tout au long de l'année de multiples activités ludiques et pédagogiques permettant de découvrir en famille les animaux, la transformation des produits (fabrication de pain, de beurre, tissage), la biodiversité et le développement durable.



## 15 PARC DE LOISIRS

Il est doté d'un plateau multisports, d'un terrain de basket et de courts de tennis en accès libre. Avec son aire de jeux pour enfants, son ponton de plaisance, sa clairière scénique, ses transats, barbecues et tables de pique-nique, il constitue un véritable parc urbain dédié à l'animation, aux pratiques sportives et récréatives de plein air à Courrières.

## 16 CONFLUENCE

C'est ici que le canal de la Souchez rejoint la Deûle canalisée, l'une des plus anciennes voies d'eau navigables du Nord qui relie elle-même la Scarpe à la Lys.

Un moulin, une fosse d'extraction du charbon et une distillerie, aujourd'hui disparus, marquaient autrefois ce carrefour industriel.

La confluence témoigne de l'ancienneté et de la densité du réseau de voies navigables reliant les principales villes de la région. Tourisme fluvial, réinvestissement des anciens chemins de halage en liaisons douces ou alternative au transport de marchandises par la route, les canaux - un temps délaissés - sont désormais au cœur de projets structurants.



### 1. Ponton de plaisance du parc de Loisirs

© Ville de Courrières

### 2. La confluence

© CALL / JC Hecquet

### 3. Cours de yoga au parc de Loisirs

© Ville de Courrières

### 4. Installation artistique au sommet du terril 94

© CALL / Y. Cussey



4

#### **Directeur de la publication**

Sylvain Robert, Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

#### **Conception et réalisation**

Yann Cussey, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

#### **Remerciements**

Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, Ville de Courrières, Ville de Harnes, Ville de Fouquières-lez-Lens, Ville de Loison-sous-Lens, Ville de Noyelles-sous-Lens, Amis du Vieil Harnes, Club d'histoire locale de Courrières, Conservatoire des Espaces Naturels, CPIE Chaîne des Terrils, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Eco-musée de Noyelles-sous-Lens, Eden 62, Euralens, Mission Bassin Minier, Pôle Métropolitain de l'Artois.

#### **Cartographie**

CALL / William Guérin d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018.

#### **Graphisme**

D'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018.

#### **Impression**

Imprimerie de la Centrale, Lens  
ISBN : 979-10-95203-11-7

#### **Photos de couverture**

Promenade à vélo le long du canal de la Souchez.

© Pidz

Belvédères sur l'étang du brochet.

© CALL / JC Hecquet

2<sup>ème</sup> de couverture : Signalétique, lagunage de Harnes.

© CALL / JC Hecquet

# « VOUS ÉTIEZ L'ARCHIPEL NOIR, (..), VOUS ALLEZ DEVENIR L'ARCHIPEL VERT, LA VILLE DURABLE. »

Michel Desvigne, paysagiste et Grand Prix d'urbanisme

## Parcours Parc des berges de la Souchez

Le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin a conçu cette brochure pour vous permettre de découvrir cet ensemble qui s'étend sur plus de 300 hectares le long du canal de la Souchez. Cet écran de verdure recèle de véritables richesses patrimoniales, paysagères et naturalistes. Il offre également de multiples possibilités d'activités sportives et de loisirs.

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par l'Etat représenté par le préfet de région. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de médiation et de valorisation.

**Le service Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin**, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

**À proximité**, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Quentin, Soissons et Tourcoing bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; Amiens Métropole, Pays de Saint-Omer et de Senlis à Ermenonville bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

## Pour plus d'information sur le patrimoine local et les activités du Pays d'art et d'histoire :

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin  
21 rue Marcel Sembat BP 65 62302 Lens cedex  
Tél. 03 21 790 790  
paysdartetdhistoire@aggllo-lenslievin.fr

Toute l'année, **Lens-Liévin Tourisme** vous propose des rendez-vous autour de l'Art déco, du patrimoine minier et des sites de la Première Guerre mondiale pour découvrir l'essentiel de la destination.

## Renseignements-réservations :

www.tourisme-lenslievin.fr  
info@tourisme-lenslievin.fr  
Tél. 03 21 67 66 66



En partenariat avec :

